

Présents : Irène Badin, Patrick Benoiton, Serge Biessy, Michel Bontoux, Nicole Chochina, Maxime Durand, Isabelle Ferroud, Jean-Charles Gallet, Martine Gauthier, Edwige Gonin, Jean-Pierre Lovet, Evelyne Martinon, Jean-François Mollard, Sylvie Teixeira, Sébastien Terrier.

Excusés : Abdelkader Boukacem pouvoir à Nicole Chochina, Estelle Brogère pouvoir à Edwige Gonin, David Elicaste, Bruno Toneghin.

Secrétaire de séance : Martine Gauthier

Approbation de la séance précédente

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité

Points inscrits à l'ordre du jour

1- Présentation de l'audit financier par le cabinet Stratorial

Monsieur le Maire rappelle que la commune a missionné La société « Stratorial finances » en 2008 et en 2014 pour réaliser un audit financier.

Un audit financier permet d'une part d'établir un état des lieux des finances de la collectivité et d'autre part de mettre en adéquation les projets municipaux avec les marges financières de la commune.

Cette étude offre une sécurité pour l'établissement des budgets en s'appuyant sur la partie prospective de l'étude. Le Maire rappelle la nécessité pour les communes d'engager des projets en adéquation avec les capacités financières actuelles et futures.

Présentation par M. Karmous et Mme Gauthey de l'analyse rétrospective 2014-2019 appréciant la situation financière actuelle et de mise en évidence du poids des décisions prises. Ainsi qu'une prospection sur la période 2020-2026.

En première partie, le cabinet constate que ce mandat a été différent du précédent notamment par le fait de la diminution conséquente des dotations et financements de l'État. En parallèle, la commune a régulé ses charges de gestion ce qui lui a permis de conserver des marges de manœuvre. Elle a amélioré son niveau d'épargne brute soit + 6.3 % en moyenne par an et peut donc bénéficier d'un niveau d'épargne très favorable. La commune a réalisé près de 764 k€ d'investissement en moyenne par an sur la période. De plus, rapporté à l'épargne brute, l'encours de la dette peut être couvert en 2,7 ans.

En seconde partie, il a été présenté 3 scénarii pour la période 2020-2026 :

- Intégration d'un plan prévisionnel d'investissement
- Détermination d'une capacité d'investissement maximum sans recours à l'emprunt
- Détermination d'une capacité d'investissement maximum avec recours à l'emprunt

La dernière partie était consacrée à la présentation de la réforme de la taxe d'habitation.

2- Lotissement Clos Monin : régularisation et acquisition de la parcelle AK 526 à titre gracieux



Monsieur le Maire rappelle que la commune a confié à Maître Maury la charge d'établir les actes notariaux nécessaires pour la rétrocession des voies de lotissement.

L'acte signé le 20 juin 2018 par la commune pour l'acquisition des parcelles de l'association syndicale libre du lotissement Clos Monin n'incluait pas la parcelle AK 526 (53 m² - cheminement piétonnier).

Cette parcelle est toujours propriété de M. Eric CHAPOT représentant la société PROMOTION 2000.

Le 3 avril 2019, Monsieur CHAPOT a donné son accord pour la cession à la Commune de Saint Victor de Cessieu de la parcelle AK n° 526.

Il est proposé au conseil municipal,

D'ACCEPTER l'acquisition à titre gracieux de la parcelle cadastrée AK 526 d'une superficie de 53 m²

DE CHARGER M. le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à cette acquisition

DIT QUE les frais de notaire sont à la charge de la commune.

Pour 17 dont 2 pouvoirs

Contre 0

Abstention 0

La proposition est adoptée à l'unanimité

Compte-rendu des adjoints

M. Jean-Pierre LOVET – Affaires scolaires et extra-scolaires, voirie, environnement

L'abri bus du bas-Vallin sera livré dans la semaine.

M. Serge BIESSY – travaux, sécurité

Église : l'entreprise Franco est intervenu pour remettre les tuiles qui étaient tombées lors des vents violents fin décembre.

Salle Saint Roch : un devis a été demandé pour recouvrir les tags.

Place de Vaux : point sur l'avancée du chantier Place de Vaux.

- Panneau lumineux remis en place
- Marquage au sol réalisé
- Jeux de boule à l'arrière seront faits en mars
- Jeux pour enfants pourront être posés quand il n'y aura plus de risque de gel par rapport au sol amortissant.

Questions diverses

Mme Nicole CHOCHINA fait remarquer que les 2 lampes du lotissement Pluralis sont allumées en permanence.

Mme Evelyne MARTINON précise qu'il reste des places pour la formation BAFA aux VDD

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Lundi 2 mars | Commission des finances à 18 heures |
| <input type="checkbox"/> Lundi 2 mars | CCAS – vote du budget à 20 heures |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 6 mars | Repas de fin de mandat |
| <input type="checkbox"/> Lundi 9 mars | Conseil municipal vote du budget |
| <input type="checkbox"/> Jeudi 12 mars | Caisse des écoles - vote du budget |
| <input type="checkbox"/> Dimanche 15 mars | Élection municipale |